



Laurent RICHARD  
Maire  
Président de la C.C. Gally Mauldre  
Conseiller Général des Yvelines

# PHASAGE

*Dossier d'arrêt - Pièce 1.7*





## **PHASE DE RÉALISATION ENVISAGÉE**

Le SCoT n'impose pas de phase à la réalisation de son projet de développement.

Rappelons cependant que l'évaluation environnementale doit être révisée tous les 6 ans.